

PROGRAMME DE FORMATION

TERMINOLOGIE

ANATOMIE

PHYSIOLOGIE

- ➔ Système cardio-vasculaire
- ➔ Appareil locomoteur
- ➔ Système respiratoire
- ➔ Appareil gynécologique
- ➔ Appareil reproducteur
- ➔ Système digestif
- ➔ Système nerveux
- ➔ Endocrinologie
- ➔ Hématologie
- ➔ Maladies infectieuses
- ➔ Ophtalmologie
- ➔ Radiologie
- ➔ Examens de laboratoire

COMMUNICATION

- ➔ L'accueil téléphonique et de visu des patients
- ➔ Compétences nécessaires d'un bon accueil
- ➔ Communication adaptée avec les patients, avec ses collègues et avec sa hiérarchie...
- ➔ Communication en langue anglaise

CORRESPONDANCE ET FRANCAIS

- ➔ La prise de notes
- ➔ Rédaction d'une note de synthèse
- ➔ Rédaction de courriers, de comptes rendus, de rapports
- ➔ Remise à niveau en orthographe et grammaire

INFORMATIQUE

BUREAUTIQUE

- ➔ Les bases indispensables à la micro-informatique, savoir reconnaître les différents composants d'un ordinateur.
- ➔ Savoir effectuer des tâches de maintenance simples, configuration d'une imprimante, dépannage disque.
- ➔ Programme de formation complet sur WORD XP, EXCEL XP, POWERPOINT XP et ACCESS XP.
- ➔ Utilisation et configuration d'un programme de messagerie électronique – OUTLOOK, OUTLOOK EXPRESS
- ➔ Exercices de rapidité de frappe

PREPARATION AUX CONCOURS INFIRMIER

- ➔ Tests psychotechniques
- Mathématiques, raisonner logiquement
- ➔ Culture générale
- Connaissances des problématiques sanitaires et sociaux actuels
- ➔ Expression écrite
- Français, Développer ses idées à l'écrit
- Rédiger, synthétiser
- ➔ Expression orale
- Entraînements et simulations devant jury
- Savoir développer, organiser ses idées à l'oral sans stresser

NOS COORDONNEES

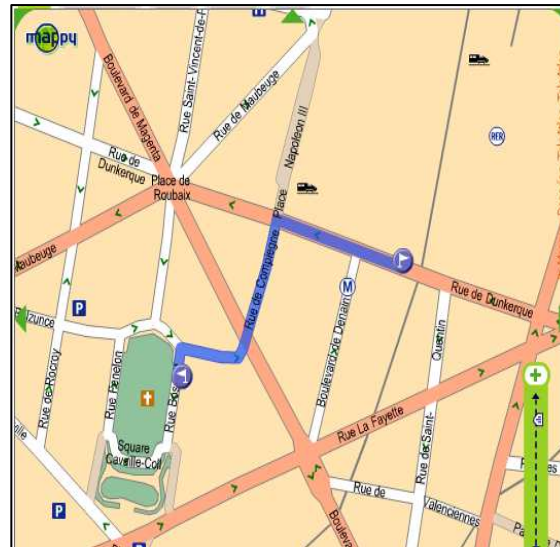
12 rue Bossuet
75010 PARIS

☎ 01.45.25.20.09

☎ 09.71.26.66.70

☎ 01.45.25.20.19

Site Internet : www.avlis.fr



FORMATION DE SECRETAIRE MEDICALE

&

PREPA CONCOURS INFIRMIER

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION



AVLIS - 12 rue Bossuet 75010 PARIS

Téléphone : 01 45 25 20 09 Fax : 01 45 25 20 19

N° de SIRET : 43221698400034 Code APE 8559 A

TVA Intracommunautaire FR69432216984

Email : contact@avlis.fr AVLIS SARL Capital de 15.244,90€

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

DUREE : 12 mois

STATUT :

Salarié en Alternance.

(formation théorique et pratique)

REMUNERATION :

AGE	INFERIEUR BAC	SUPERIEUR BAC	BTS OBTENU
- 21 ans	55% SMIC soit 739.07 €	65% SMIC soit 873.45 €	90% SMIC Soit 1209.39 €
21 à 25 ans	70% SMIC soit 940.64 €	80% SMIC soit 1075.02 €	90% SMIC Soit 1209.39 €

EXONÉRATION FILLON SUR LES BAS SALAIRES

JOURS DE COURS :

1 jour de cours par semaine.

Le choix du jour s'effectue en accord avec l'Établissement qui vous forme en situation pratique.

PRESENCE SUR LE TERRAIN :

4 jours soit 27 heures.

COUT DE LA FORMATION :

La formation est gratuite pour vous.

FINANCEMENT DE LA FORMATION :

Le financement est assuré par l'OPCA de votre l'Employeur.



Pour plus d'informations

contactez nous au :

06.03.66.34.43

OU

09.71.26.66.70

(Coût d'un appel local)



**AVANTAGES
POUR VOS FUTURS EMPLOYEURS**

- Rémunération selon l'âge et le diplôme de 55% à 100%
- Présence sur le terrain 4 jours soit 28 heures
- Prise en charge du coût de la formation par l'OPCA de l'établissement Employeur

AVLIS - 12 Rue Bossuet 75010 PARIS

Téléphone : 01 45 25 20 09 Fax : 01 45 25 20 19

N° de SIRET : 43221698400034 Code APE 8559 A

TVA Intracommunautaire FR69432216984

Email : contact@avlis.fr AVLIS SARL Capital de 15.244,90€

CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION

PLACEMENT :

AVLIS, vous propose des Établissements dans les secteurs suivants :

(afin que vous puissiez vous qualifier au métier de Secrétaire Médicale)

- Cliniques Privées
- Cabinets de Radiologie et d'Imagerie Médicale
- Laboratoire d'Analyses Médicales
- Cabinets de Groupe de plusieurs Spécialistes
- Dermatologue & Chirurgien esthétique
- Médecine du travail, Dispensaire

Naturellement, vous pouvez également nous proposer des Établissements proches de votre domicile acceptant la législation du Contrat de Professionnalisation.

CONGES PAYES :

Vous avez le droit à 5 semaines de congés payés.

Le calcul s'effectue de juin à mai de l'année suivante.

TRANSPORTS :

Votre employeur vous rembourse 50% de votre titre de transport.

Pour cela vous devez lui remettre un justificatif prouvant votre dépense.

Exemple : CARTE NAVIGO INTEGRALE, CARTE IMAGE R OU AUTRE...

SELECTION :

Pour conclure avec AVLIS un Contrat de Professionnalisation de Secrétaire Médicale et /ou préparation concours infirmier, vous devez impérativement accepter un entretien et réussir les tests de sélection.